LA BELGIQUE
et le
MARIAGE AUTRICHIEN

LA BELGIQUE

ET LE

MARIAGE AUTRICHIEN

FACTUM SUIVI

DE SA RÉFUTATION

TYPOGRAPHIE DE CH. VANDERAUWERA,
Montagne-aux-Herbes-Potagères, 25,
BRUXELLES.

LA BELGIQUE

ET LE

MARIAGE AUTRICHIEN

PAR UN BELGE

FACTUM NAPOLÉONIEN

SUIVI

DE SA RÉFUTATION

PAR UN VÉRITABLE BELGE



BRUXELLES

A LA LIBRAIRIE UNIVERSELLE DE J. ROZEZ

Rue de la Madeleine, 87

1853

LA BELGIQUE

ET LE

MARIAGE AUTRICHIEN.

I.

Pendant que la question d'Orient avait le triste privilége de préoccuper tous les esprits, il se préparait aux portes de la France un événement plus digne à tous égards de fixer l'attention de l'Europe, et qui cependant n'a pas occupé dans la presse plus d'espace qu'il n'en tiendra sur les registres de l'état civil du royaume où il va s'accomplir. Nous voulons parler de l'alliance autrichienne avec la Belgique.

La question d'Orient, dégagée des complications imaginaires dont on s'est plu à l'entourer se réduit à des termes d'une simplicité extrême, et qu'il suffit d'énoncer pour les résoudre. L'alliance austro-belge, qu'on l'envisage dans les conditions actuelles de l'Europe, ou qu'on l'examine du point de vue de l'avenir, présente des dangers sur lesquels nous devons regretter de n'avoir pas appelé plus tôt l'attention.

Si nous n'avons pas cru devoir le faire, c'est qu'il nous semblait impossible qu'il ne s'élevât pas, soit du sein de notre pays, soit du sein de la France, une voix puissante d'autorité, qui signalât les dangers de cette union étrange, accueillie par la Belgique avec un aveuglement sans exemple, et par l'Europe avec une indifférence dont tout homme réfléchi cherche en vain à se rendre compte.

Il peut sans doute paraître inopportun de se livrer à des considérations politiques de la nature de celles qui vont suivre, au milieu des feux de joie, des rues pavoisées, de l'ivresse générale ; mais le patriotisme impose des devoirs qu'on ne saurait oublier, ni en présence du prestige éblouissant, ni au milieu du laisser-aller d'un jour de fête.

Nous n'hésitons pas à le dire, du fond d'une conviction que rien ne pourra ébranler, et à laquelle les événements ne donneront jamais un démenti :

L'alliance de la jeune dynastie belge avec la maison d'Autriche est un événement dangereux pour l'avenir de notre pays, et pour la paix de l'Europe ; et si la Belgique souscrivait à cette union comme à un acte qui engageât son avenir politique, on pourrait dire qu'elle commettrait une

faute plus grave encore que sa révolution de 1830.

Et en effet, alliée à la Hollande dans l'intérêt de l'équilibre européen, comme on le comprenait au congrès de Vienne, elle abdiquait par la révolution de 1830 son indépendance, comme aux temps où elle subissait la domination espagnole, pendant que les Provinces-Unies de la Hollande s'en affranchissaient; et elle l'a si bien senti, que malgré les garanties accordées par les traités, à son indépendance factice, elle a cru devoir chercher chez ses voisins ces alliances et cet appui bienveillants dont l'instinct de sa conservation, non moins que le besoin d'expansion de son commerce et de son industrie, lui faisaient une nécessité.

Si la Belgique eût voulu réparer efficacement la faute qu'elle avait commise par la révolution de 1830, elle eût dû avant tout se rapprocher de la Hollande. Partie intégrante du royaume des Pays-Bas, elle comptait dans la famille des États européens; la maison d'Orange lui offrait des alliances sérieusement protectrices de son indépendance, de sa nationalité; tandis que la Hollande avec ses colonies lui assurait des débouchés innombrables. Malheureusement, la plupart des hommes d'État sortis de notre révolution, ou pour mieux dire les médiocrités douteuses qui aspiraient à ce titre, n'ayant vu dans cet événement qu'un moyen d'élévation personnelle, cherchaient à entraver par tous les moyens un rapprochement qui les eût fait rentrer dans l'obscurité d'où les hasards d'un bouleversement politique avaient seuls pu les faire sortir.

II.

Après sa révolution, d'origine toute française, la Belgique gravite vers la France. De grands souvenirs font surgir une candidature bonapartiste. Nos instincts nous portent, à deux reprises, vers une candidature française, et lorsque nous avons choisi un prince d'origine allemande, recommandé par l'Angleterre qui avait voulu le placer sur le trône de Grèce, nous sommes fort sympathiques à cette alliance française qui place sur notre trône d'hier une princesse de la maison d'Orléans.

Le mariage français du roi des Belges était motivé sous tous les rapports. La révolution belge avait eu un berceau commun avec celle de France : le libéralisme, dont le duc d'Orléans était le favori. Les avocats belges, apôtres de la révolution, nourris à l'école de la jurisprudence française, s'étaient imbus des principes, des maximes, du langage de l'opposition française. Des volontaires, venus de France, combattirent dans les rangs belges ; des généraux et des hommes politiques français organisèrent la Belgique de 1830, et la prise de la citadelle d'Anvers fut une preuve formelle de l'efficacité du protectorat français.

Mais une des causes les plus évidentes de la révolution belge, la jalousie de quelques publicistes médiocres à l'égard des hommes d'État si supérieurs de la Hollande, cette

jalousie se fit également jour dans la réaction contre l'influence française.

A la suite des volontaires français, il était entré en Belgique quelques-uns de ces aventuriers, comme l'Angleterre en déverse des myriades sur notre continent, comme l'Allemagne en envoie en France. Ces hommes devinrent le point de mire d'une presse qui avait, dit-on, des rapports avec La Haye. Des pamphlets écrits en haine de la France, sous l'influence orangiste, profitèrent également aux plans des soi-disant patriotes.

On chercha donc à rendre la France odieuse, dans la personne de quelques aventuriers abjects, et cela était d'autant plus facile, que, chez un peuple peu habitué à l'abstraction et légèrement matériel, les questions de personne dominent presque toujours les questions de principe.

Le premier chemin de fer construit sur le sol belge, ne prit pas la direction de France. On préféra relier le Rhin à l'Escaut. Cette circonstance attira l'attention sur l'Allemagne, et bientôt l'alliance allemande devint le mot d'ordre du parti antifrançais.

La démagogie qui corrompt tout ce qu'elle touche, avait gravement compromis la Belgique sur le Rhin. L'idée mise en avant par elle d'une adjonction des provinces rhénanes à la Belgique, lorsque ces provinces étaient agitées par l'opposition de l'archevêque de Cologne au gouvernement prussien, devait rendre gravement suspect à la Prusse tout ce qui venait de Belgique.

Prenons acte cependant de ce besoin d'agrandissement du territoire belge qu'éprouve le parti démagogique, et

qui révèle chez lui la conscience de la faiblesse de la Belgique, le lendemain de sa séparation d'avec la Hollande.

Cependant, les préventions des cours allemandes contre la Belgique se calmèrent, après que son gouvernement eut repoussé toute solidarité avec le parti de la conquête.

On fit à la Prusse des avances maladroites dont cette puissance allemande eût pu, si elle avait eu une politique, tirer le plus grand parti. Les fautes des hommes d'État belges, commises sous le grand Frédéric, eussent fait d'Anvers un port prussien.

Mais la Prusse, travaillée par les éléments de dissolution contre lesquels son gouvernement indécis ne lutte qu'avec désavantage, la Prusse se contenta de négocier un traité douteusement favorable à l'une ou à l'autre des parties contractantes ; au lieu de profiter de l'occasion qui lui était offerte d'étendre le Zollverein jusqu'à l'Escaut, et de lui imprimer sous sa direction un développement au bout duquel elle eût trouvé la suprématie politique en Allemagne.

III.

Les motifs qui ont fait naître l'idée d'une alliance austro-belge, sont multiples : l'impopularité d'un mariage

protestant dans la Belgique catholique; la répugnance personnnelle de la reine d'Angleterre pour le roi de Prusse, malgré des dehors bienveillants, la jalousie hautaine de la dynastie des Hohenzollern contre les Cobourg, dont elle avait cherché à entraver les projets d'ambition en Allemagne, enfin le besoin de mettre la dynastie belge sous le protectorat d'une grande puissance après la chute de la maison d'Orléans.

Qu'on ne s'y trompe pas, l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre ressemble assez à ces mariages de raison, qui aboutissent à une séparation de corps et de biens, sinon au divorce. Or, l'Angleterre a besoin, dans la Méditerranée, comme sur le continent, d'une alliée qui ne soit pas la Russie; et cette alliée elle préférerait la trouver ailleurs que dans la France. Ce n'est donc qu'avec le plus vif plaisir que la reine d'Angleterre, ses ministres, son parlement, son peuple, doivent voir un prince, que tant de liens unissent à la personne royale et à la politique d'Angleterre, contracter une alliance avec l'Autriche, s'appuyer sur un des trônes les plus puissants d'Allemagne, et tenir l'Escaut sans cesse à la disposition d'une flotte anglaise.

Mais nous, Belges, avons-nous les mêmes motifs de satisfaction? Sans doute la vue d'une princesse jeune, belle, accomplie, que précèdent la renommée d'un cœur excellent, de grandes vertus, issue d'une famille illustre qui a régné pendant des siècles sur ces heureuses contrées, la vue d'une telle femme, à côté de l'héritier de la nouvelle dynastie, est bien faite pour émouvoir les cœurs, dans un

pays où les joies de famille occupent une si grande place, mais pouvons-nous céder à cet entraînement, au point d'oublier les intérêts sacrés de notre patrie?

Il faut bien qu'au milieu de cette allégresse la voix de la raison se fasse entendre, et, nous en sommes certains, dans un pays sage comme le nôtre, cette voix trouvera des échos, si ce n'est pas le jour de la fête, au moins le lendemain.

C'est pourquoi nous ne craignons pas de répéter que, si on voulait donner au mariage autrichien du duc de Brabant la portée d'un acte politique, cet acte, considéré du point de vue des véritables intérêts belges, ne pourrait être qualifié que d'antinational.

Et en effet :

Il éloigne plus que jamais la Belgique de la Hollande, malgré la parenté de l'archiduchesse avec la maison de Wurtemberg;

Il renferme, dans les circonstances actuelles, un défi au gouvernement français;

Il est douteux qu'il rapproche la Belgique du Zollverein, ou pour mieux dire de l'alliée allemande qu'elle a tant recherchée : de la Prusse :

Pour faire sortir cette dernière de sa torpeur, pour rendre de la force à son gouvernement indécis au dehors comme il l'est au dedans, il faudrait seulement que demain la Providence appelât au trône de Prusse un homme décidé à recueillir le testament politique déposé dans tous les actes de Frédéric le Grand. Cet homme assignerait à l'influence autrichienne ses vraies limites, et le mariage

autrichien deviendrait pour la Belgique le plus dangereux embarras dans ses rapports avec l'Allemagne.

IV.

La Belgique avait eu le bon sens de ne considérer l'alliance de sa dynastie avec la maison d'Orléans que comme une affaire de famille, et Louis-Philippe lui-même n'y avait cherché que le placement avantageux à sa personne et à sa politique d'une princesse de son sang.

Et cependant cette alliance si superficielle a failli exposer la Belgique non-seulement à l'invasion de la république et à tous les excès de la démagogie, mais encore à devenir peut-être le champ de bataille de l'Europe coalisée contre la démagogie.

Or, c'est après avoir échappé à ce danger, c'est lorsque les circonstances nous imposent la plus grande circonspection dans notre conduite vis-à-vis de la France, que nous irions considérer le mariage autrichien comme une phase nouvelle de la politique belge?

Avons-nous seulement réfléchi aux conséquences de cet acte?

L'alliance de la dynastie belge avec la maison d'Orléans

était l'alliance avec un prince que le vote d'un parti avait porté au trône de France. Louis-Philippe était roi, comme le disait si justement M. Dupin, non point parce que Bourbon, mais quoique Bourbon. Sa royauté était le résultat d'une transaction sur laquelle il était facile de revenir. Aujourd'hui, par contre, si la France a placé à sa tête un Napoléon, c'est parce que c'était un Napoléon.

On voudrait en vain se refuser à la signification de ce fait, qui doit modifier profondément la politique française, et avec lequel il y aurait folie à ne pas compter très-sérieusement.

Nous nous garderons bien de nous rendre coupable de cette légèreté dans notre appréciation de la situation que l'alliance autrichienne doit faire à la Belgique.

Nous connaissons trop l'esprit des chancelleries pour ne pas nous rendre compte de l'isolement où elles affectent ostensiblement de placer la France. Elles ne traitent plus guère avec elle que les affaires courantes; nous le voyons bien, et nous déplorons tant d'aveuglement, car la paix du monde dépend un peu, ce nous semble, de la position qu'on fera à la France, ou qu'on la forcera à se faire.

On dit et on croit la France absorbée par les préoccupations matérielles, et on prétend que son gouvernement se laisse traîner à la remorque par ces préoccupations. En examinant de près la situation, on arrive à de tout autres résultats.

Sans nul doute, héritier du gouvernement de Louis-Philippe, l'ordre de choses actuel ne peut violemment détourner ni barrer le fleuve qui s'est creusé un lit si pro-

fond à travers la France, pendant les dix-huit années de règne de la maison d'Orléans. Mais autour du trône de France, il se forme à l'ombre d'un pouvoir modérateur, des hommes sérieux, pleins de foi dans l'avenir de la dynastie, jeunes, énergiques, caressant des idées larges, généreuses, qu'ils savent occuper la grave pensée du chef de l'État, et dont la réalisation embrassera les plus belles années de leur active carrière.

Ce ne sont ni les folles conquêtes ni les provocations insensées que rêvent ces hommes ; ce qui les occupe, c'est d'assurer à la France le rang qui lui revient dans les conseils de l'Europe, sa juste influence dans les grandes œuvres de civilisation réclamées par l'opinion publique et qui écloront au concours de tout ce que notre époque renferme d'hommes énergiques, habiles, généreux.

On peut être Belge, et envisager une pareille situation *sine ira et studio*, puis ensuite admettre les conséquences qui en découlent naturellement pour notre pays.

V.

La maison d'Autriche, félicitée si chaudement naguère par le roi de Prusse, d'avoir écrasé la Hongrie avec son

peuple si brave et si monarchique, la maison d'Autriche se félicite peut-être aujourd'hui d'avoir rattaché à sa couronne, par un mariage, le fleuron le plus beau de celle de Bourgogne, et cependant elle ne commet pas une moindre faute que la Belgique.

Admettons que, pas plus que la Russie, pas plus que les autres princes allemands, elle ne croit à la durée de l'ordre de choses en France ; qu'elle prenne pour faiblesse, pour manque de confiance en soi-même et dans les autres, la prudence de la force ; qu'elle soit mal renseignée comme les autres cours étrangères, par des chancelleries qui croient devoir flatter les espérances qu'on désirerait si vivement voir se réaliser.

Mais, vienne le jour où ces chimères s'évanouiront, vienne le jour où le nouveau gouvernement que la France s'est donné sera entouré de *toutes* les conditions de la durée, comme il l'est déja de toutes celles de la force et de la popularité, et l'Autriche se repentira d'avoir cédé à un funeste entraînement !

Le jour n'est pas loin où l'isolement de la France, isolement factice, cessera, non plus par les avances que celle-ci fera aux puissances, comme sous le gouvernement de Louis-Philippe, mais par celles que les puissances croiront de leur intérêt bien entendu de lui faire.

Ce jour-là, l'Autriche comprendra que sa marine naissante dans la Méditerranée lui impose le devoir d'une entente cordiale avec la France, et celui de ne jamais se séparer d'elle dans la question d'Orient. Elle sentira que ce n'est qu'au prix d'une alliance sincère avec la France

qu'elle s'affranchira du joug odieux de la Russie.

Les hommes d'État éclairés, dont l'étoile point à l'horizon politique de l'Autriche, comprennent que les intérêts de la civilisation occidentale sont trop les leurs pour ne pas se séparer de la Russie, en attendant qu'elle rompe en visière avec cette civilisation, ou qu'elle s'y rattache en la subissant; et ils verront bientôt une entrave importune dans ce mariage belge-autrichien, en ce qu'il fait de la Belgique, aux portes de la France, un foyer de suspicion, en même temps qu'il engage l'autorité de l'Autriche dans les menées du parti orléaniste, dont le roi Léopold demeure, soit de gré, soit de force, l'affidé.

L'Autriche, si elle comprend bien ses intérêts, ne se prêtera jamais de bonne grâce à une alliance anglaise, pour sauvegarder ou étendre son influence dans la Méditerranée. L'Angleterre, dans n'importe quel traité, réclamera la part du lion; elle ne verra dans l'Autriche qu'une vedette bénévolement dupe, postée sur la route le long de laquelle l'ambition moscovite marche depuis longtemps en idée vers les Indes. Alliée aux Anglais, l'Autriche, comme puissance maritime, ne serait jamais que la vassale de l'Angleterre.

Alliée avec l'Angleterre, l'Autriche n'éprouverait pas moins d'entraves si des complications surgissaient dans ses possessions italiennes. L'Angleterre a trop intérêt à la prostration de l'Italie pour ne pas y entretenir la discorde en favorisant la démagogie.

Avec la Fance catholique pour amie, les questions les plus graves de sa politique rencontreraient une solution

heureuse comme par enchantement. Ainsi, pourquoi le jour ne viendrait-il pas où l'Italie se relèverait dans la mesure d'un développement sage, pacifique, à l'ombre de trônes fondés par le concert des deux grandes puissances catholiques du globe : la France et l'Autriche?

VI.

On a dit que le mariage autrichien rappellerait aux Belges le souvenir de Marie-Thérèse. Nous voulons bien ne pas regarder de trop près les grandes figures historiques qui ont acquis, à tort ou à raison, de la popularité parmi le peuple belge ; mais le mariage autrichien ne nous rappellera-t-il pas aussi, dans nos moments de calme et de réflexion, cette domination étrangère, fille et héritière de la tyrannie espagnole, qui nous a déjà valu plusieurs invasions et des siècles de guerre?

A Dieu ne plaise que nous soyons ingrats envers l'indulgente domination de personnages qui, comme Charles V, comme Marie-Thérèse, pouvaient tenter le mal dans une mesure plus étendue qu'ils ne pouvaient faire le bien; mais n'accordons pas non plus aveuglément notre approbation à des rapprochements qui, pour paraître heureux,

n'en sont pas plus justes. Félicitons-nous d'avoir vécu dans une situation relativement prospère, sous le règne de celle qui a prêté les deux mains à l'inique partage de la Pologne, et dont les préceptes ont été l'école politique de l'implacable reine Caroline de Naples. En deçà, nous serions injustes; au delà, nous serions flatteurs et nous mentirions à l'histoire.

Notre politique a cessé de graviter vers l'Allemagne, et notamment vers l'Autriche, depuis soixante années, dont chacune compte pour plus d'un siècle dans l'histoire des nations. Nous avions dû à la jalousie des puissances notre annexion au royaume des Pays-Bas, qui constituait pour nous une indépendance véritable. Cette indépendance, nous l'avons perdue probablement sans retour, car les conditions qui l'ont fait naître ne se reproduiront plus. Dans sa liberté, dans son indépendance actuelles, notre pays ne ressemble pas mal, en vérité, à ces sultanes favorites qu'un mot du maître peut précipiter du trône dans un cachot, les fers aux pieds et aux mains. Et c'est dans cette situation que nous applaudirions aux nouveaux embarras qu'on nous crée, aux nouvelles chaînes qu'on nous forge?

VII.

La domination française et l'alliance française nous rappellent du moins les bienfaits du code civil, les travaux du port d'Anvers, les annales glorieuses des Belges, concourant dans l'armée française à ces œuvres gigantesques d'où est sortie l'Europe régénérée. Tandis que l'Autriche, dont on nous cite les princes, traîne encore aux pieds le boulet de la mainmorte, des classes privilégiées et même du servage ; notre bourgeoisie fleurit par la possession du sol natal, accessible à tous, sous l'influence des idées françaises. Et pendant que, dans cet Occident régénéré sous le souffle de la France, nous sommes devenus les possesseurs paisibles d'innombrables merveilles créées par le progrès des arts, de l'industrie, de la science, dans quel état se trouve-t-elle cette Autriche vantée? C'est à peine si elle ouvre les yeux à la lumière, et il lui faudra peut-être un demi-siècle de labeur avant d'avoir réalisé les conquêtes qui nous rendent cher notre pays, et qui devraient au moins nous inspirer de la reconnaissance envers ceux de qui nous les tenons.

VIII.

Parmi les créations merveilleuses dont l'esprit moderne nous a légué l'heureuse possession, nous découvrons une puissance nouvelle, se jouant des chancelleries et des congrès, et préparant d'une main sûre, un remaniement complet de la carte politique du monde, une révolution pacifique dans les bases de l'ancien équilibre européen.

Cette puissance (nous l'avons nommée en y faisant allusion) est celle des chemins de fer, destinés à assigner aux empires des conditions nouvelles et en quelque sorte fatales de développement.

C'est avec cette puissance qu'il faudra compter désormais avant de s'adresser aux chancelleries, et dont il importera d'étudier les volontés, les désirs, et jusqu'aux moindres caprices, car elle dicte des lois, elle n'en reçoit pas, et sous les apparences d'esclave soumise elle parle ou pour mieux dire elle agit en maître. C'est un despote absolu devant lequel nous devons tous nous courber.

Or, en examinant la carte politique de l'Europe du point de vue que lui réserve l'avenir de cette nouvelle puissance, un fait nous frappe, c'est cette ligne douanière et politique qui intercepte, sur une étendue de quelques lieues seulement, le chemin de fer reliant le Rhône à l'Escaut, l'Océan à la Méditerranée.

Est-ce bien sérieux que ce petit tronçon soit gardé par les trois quarts de l'Europe en armes?

En réfléchissant à cette étrangeté, nous nous sommes demandé dans quelle condition se trouvait la Belgique pour subir le nouveau partage inévitable de l'Europe de par l'omnipotence des chemins de fer.

Si nous examinons de quelle façon elle s'est rapprochée de cette Allemagne dont une dynastie vient de s'allier à la sienne, les faits nous répondent :

Que des chanteurs allemands sont venus concourir aux fêtes de septembre, si ridiculement maintenues en haine de la Hollande; que les chemins de fer belges ont exporté beaucoup de marchandises en transit vers le Zollverein, mais que dans le même temps :

Les chambres belges parlaient français; que la presse et le barreau belges en faisaient autant, et que la jeunesse belge étudiait la jurisprudence, la médecine, la philosophie, les sciences, la littérature, dans des livres français, sans compter qu'un traité de commerce favorable avec la France faisait l'objet des préoccupations politiques les plus sérieuses des hommes d'État belges.

L'alliance autrichienne pourra ajouter une illusion de plus à celles qu'on se fait sur les résultats de l'influence que nous venons de signaler, mais elle laissera intact le fait et elle n'en préviendra pas les conséquences.

IX.

On a prétendu faire de la question flamande une grosse pierre d'achoppement pour des rapports plus intimes avec la France. Comme cette question prend racine, non pour ceux qui l'exploitent, mais pour ceux qui s'y trouvent engagés de bonne foi, dans un sentiment des plus honorables, nous croyons devoir nous en occuper sérieusement.

Lorsque le roi Guillaume cherchait à ranimer le culte de la langue et de la littérature néerlandaises, en vue de raffermir la nationalité néerlandaise, les Belges flamands se montrèrent ou indifférents ou hostiles envers cette tentative, et les Belges parlant le français en faisaient un grief au gouvernement.

La révolution de 1830 ayant été une espèce de conquête des provinces flamandes par les provinces wallonnes, berceau et patrie des membres de l'opposition parlementaire et publiciste sous Guillaume, le flamand fut remis en honneur comme protestation contre cette suprématie que les révolutionnaires des provinces wallonnes voulaient s'arroger et exploiter pour eux et les leurs.

Lorsque le parti antifrançais porta ses vues vers l'Allemagne, il trouva bon de favoriser le mouvement flamand et d'en faire le centre d'une propagande en faveur de relations plus intimes avec l'Allemagne.

De part et d'autre des avances ont été faites et accueillies avec faveur, comme le prouvent les traces de ce rapprochement, déposées dans les annales littéraires de la Belgique et de l'Allemagne.

En dégageant maintenant la question flamande de toute spéculation nébuleuse, nous arrivons à la réduire à ceci, que, comme moyen de rapprochement avec l'Allemagne, elle ne pourrait porter ses fruits que pour autant que les écrivains flamands consentissent à écrire en allemand.

Mais en quoi la réunion à la France les empêchera-t-elle de le faire?

Et s'ils croient devoir faire de la littérature flamande, et qu'ils veuillent se contenter d'écrire pour quelques cent mille lecteurs, au lieu de s'adresser à l'Europe par l'entremise du français, qui donc les en empêchera? On imprime tous les jours à Strasbourg des journaux allemands et des livres allemands à l'usage des Français de l'Alsace et de la Lorraine!

La langue flamande est belle, riche, harmonieuse même, si l'on veut, mais elle a le tort d'être peu parlée, et elle ne pourra guère devenir un instrument d'enseignement, de propagande philosophique ou scientifique, et par conséquent de civilisation pour l'Europe.

Croit-on que la France empêcherait les Flamands de parler la langue de leur pays, à ce coin du feu paternel, où un bien-être plus grand serait venu s'asseoir à la suite de l'union de leur industrieux pays à la France?

Il y a, pour les œuvres de l'esprit, une carte géogra-

phique à part, et qui n'est calquée en rien sur la carte politique. En quoi les limites de cette dernière empêcheraient-elles les œuvres des étrangers, se servant de la langue française, d'être admirées en France?

La littérature allemande ne compte-t-elle pas un Français parmi les auteurs classiques le charmant Albert de Chamisso? Et, d'autre part, Frédéric le Grand n'a-t-il pas acquis le droit de bourgeoisie dans les lettres françaises?

Dès lors, qui est-ce qui pourra empêcher les Hollandais d'aimer les œuvres flamandes d'auteurs belges, et ces derniers d'en écrire même, alors qu'on aurait supprimé la douane de Quiévrain?

X.

Il est un autre pays en Europe, dont les destinées seront nécessairement enveloppées dans le remaniement de la carte politique, commandé par l'établissement des chemins de fer.

Ce pays, c'est la Suisse, dont la neutralité fait pendant à celle de Belgique, avec plus de raisons d'être toutefois; mais composée, comme notre pays, des éléments les plus

divers, la Suisse vit, elle aussi, de l'existence de ses puissants voisins.

Et en effet, ses hommes de lettres, ses historiens, ses savants, ses artistes vivent au soleil de la France ou à celui de l'Allemagne ; témoin Sismondi, Decandolle, Calame, Lavater, Gessner, Zschokke, Muller ; et nous autres Belges, nons avons beau vouloir prétendre nous suffire, tous tant que nous sommes, écrivains, artistes, savants, nous ne considérons nos titres au talent comme valides, que lorsqu'ils ont été reconnus par la France.

C'est donc se faire des illusions étranges que de nier une influence que l'on subit tous les jours, une conformité d'intérêts, que chaque fait dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral et politique, révèle à l'œil de l'observateur impartial.

XI.

Les chemins de fer, en rapprochant les distances et en rétrécissant les limites des royaumes, permettent en même temps de les étendre, sans danger pour l'action administrative trop souvent paralysée par une trop grande distance du centre où elle s'exerce.

« Dieu est trop haut, l'empereur est trop loin, » disent

les Russes abandonnés à plusieurs centaines des lieues de Saint-Pétersbourg, à l'arbitraire de leurs barbares seigneurs.

Nous avons vu des contrées lointaines se séparer facilement de la métropole et créer des centres indépendants d'administration. Témoin les États-Unis.

Nous avons vu des royaumes entiers se détacher de la Turquie, devenue trop faible pour les maintenir sous sa puissance, à des distances de Constantinople comme l'étaient Alexandrie, Tunis, Alger, Tripoli.

Les chemins de fer ont changé radicalement les conditions de puissance des gouvernements, considérés dans leurs rapports avec l'étendue des États.

Ce sera donc, sans aucune espèce de danger pour leur conservation, pour leur intégrité et surtout pour leur administration, que les divers États de l'Europe prendront ce développement nouveau déterminé forcément par l'établissement des chemins de fer.

Il est évident qu'en Allemagne les grands centres comme la Prusse et l'Autriche, absorberont successivement les États secondaires, qui pourraient d'ailleurs servir à créer au centre de l'Allemagne quelque nouvelle puissance capable de tenir tête aux empiétements des deux grands rivaux, sur cette limite de puissance réclamée par le nouvel équilibre européen.

Une pareille éventualité nécessiterait un agrandissement équivalent de la France ; et il est superflu d'insister sur la manière dont cet agrandissement aurait lieu. On abaisserait les lignes douanières entre la France et les petits pays

qu'elle s'est assimilés, et la diplomatie ferait le reste.

Il nous semble plus sage d'aborder hardiment l'éventualité plus que probable d'un pareil fait, que de se battre les flancs dans les transports d'un patriotisme creux et insipide, parce qu'il est stérile.

L'Alsace allemande, la Flandre française, la Lorraine, se sont consolées de leur absorption par la France, dont elles ne voudraient plus se séparer, dont elles partagent sans arrière-pensée les revers et les succès. Rien de plus ridicule que ce patriotisme de clocher, qui ne s'élève jamais aux régions où se discutent, où se traitent, où mûrissent les grandes questions de l'humanité.

Certes, nous sommes encore loin de cette entente cordiale entre tous les peuples que l'homme de bien, ami de la paix, aime à rêver ; à laquelle il voudrait ajouter foi comme à un événement qui ne présente rien d'impossible pour l'avenir ; mais, en attendant cet heureux jour, pourrait-on taxer de folie ceux qui croient pouvoir placer la dignité humaine ailleurs que dans le sentiment exagéré d'une nationalité mal entendue?

Ainsi, quelle humiliation pourrait-il y avoir pour le Belge intimement allié au Français, d'importer les produits du Midi au Nord, d'exporter les produits du Nord vers le Midi, sans que la douane eût rien à y voir? Quelle humiliation pourrait-il y avoir pour la Belgique, à concourir à la colonisation de l'Algérie, à s'enrichir des trésors dont le sol français en Europe, en Afrique, dans les deux Indes, récompenserait son infatigable activité?

Aujourd'hui, la Belgique vit au jour le jour sur des

traités arrachés avec peine à la jalousie de ses voisins, et dont elle peut se voir ravir à chaque instant les bénéfices, tandis qu'il dépendrait d'elle de traiter demain de puissance à puissance avec les plus grandes nations du globe.

XII.

Avant d'arriver à cette entente universelle des peuples dont les expositions de Londres, de Dublin, de New-York, sont les heureux précurseurs dans l'ordre matériel, il est des questions dans le domaine moral et dans celui de la politique qu'il importera de vider, et dont on ne peut dire encore si elles seront tranchées par le glaive ou si leur solution sera amenée par l'œuvre lente mais pacifique de la diplomatie.

En y songeant sérieusement, on arrive même à se demander, si leur solution laborieuse n'enfantera pas des catastrophes suprêmes pour notre civilisation.

Et en effet, l'Europe, à peine remise des secousses de 1848, s'est trouvée soudain en présence de la question d'Orient, dont une puissance qui porte ombrage à toutes les autres, semblait vouloir précipiter le dénoûment, au risque de mettre l'Europe en feu.

La conduite de la Russie, dans cette circonstance, nous a paru révéler un danger dont il est de l'intérêt de tous les peuples civilisés de l'Occident de se préoccuper avant toutes choses, attendu qu'il les menace dans leur existence, dans leur liberté.

Il serait impossible à l'Occident civilisé de résister au Nord et à l'Orient barbares, s'il ne se liait pas étroitement par l'unité de vues et de tendances politiques, d'abord, ensuite par l'unité dans la forme des gouvernements.

S'il en agissait autrement, comment tenir tête à la Russie avec des nations et des gouvernements de rhéteurs? Les gouvernements forts pourront seuls résister au péril qui nous menace; il est donc nécessaire avant tout de dégager l'Occident du poison délétère qui, sous prétexte de parlementarisme et de liberté, affaiblit les gouvernements, et, par conséquent, les forces les plus vivaces de notre civilisation.

Il ne faut pas que nous nous trouvions réduits, comme les Grecs pour toute défense, aux rhéteurs devant les phalanges de quelque moderne Philippe. L'Espagne, le Portugal, le Piémont, la Suisse, et les petits États d'Allemagne, ne sont pas fort éloignés d'en arriver là. Nous verrons tantôt où en est la Belgique.

On nous objectera l'exemple de l'Angleterre; nous répondrons d'abord qu'en Angleterre, le parlementarisme n'a existé pendant longtemps qu'à l'état de fiction, et que, depuis qu'il tend à devenir sérieux, l'Angleterre perd grandement de son influence, en ce qu'elle abandonne imprudemment la poursuite d'idées politiques traditionnelles

auxquelles elle a été redevable de toute sa grandeur.

Ne nous y trompons pas du reste; les véritables hommes d'État anglais connaissent si bien les dangers du parlementarisme, qu'ils le favorisent dans tous les pays dont la faiblesse paraît utile à leur politique. *Danai dona ferentes.*

La Russie n'a pas agi différemment en Grèce. Elle a compris, on ne peut mieux, que ce parlementarisme qu'elle abhorre pour elle-même, ferait parfaitement ses affaires en Grèce, où il a servi effectivement à souhait le czar, en y maintenant une anarchie plus ou moins organisée, qui lui permettra toujours de trouver mille prétextes pour s'y installer.

XIII.

Quelles merveilles le parlementarisme a-t-il donc produites en Belgique depuis 1830?

D'abord nous le trouvons si peu soucieux de la défense nationale, que le sort de l'armée y est sans cesse mis en question par les chambres.

Presque tous les hommes capables, se trouvent écartés de la représentation, par les médiocrités jalouses qui pullulent dans les corps électoraux d'un petit pays; aussi, pas une seule grande idée n'a été réalisée avec le concours des

chambres. Projets de colonisation, projets d'établissement de grandes lignes à vapeur, tout a échoué, et peu s'en est fallu que la proposition pour l'établissement des chemins de fer n'eût le même sort. On a eu beaucoup de peine à obtenir une loi sur l'instruction publique.

Les ministères se succèdent en Belgique avec une désolante rapidité. Point de politique nationale. La cour intriguant tantôt à droite tantôt à gauche selon les circonstances, le gouvernement vit au jour le jour, avec des chambres qui le jalousent toujours et le secondent rarement.

Quant à la prospérité matérielle de la Belgique, l'ingratitude seule a pu faire oublier son origine et notamment les encouragements donnés par le roi de Hollande depuis 1815 jusqu'à 1830 au commerce et à l'industrie. L'impulsion donnée alors avec une rare intelligence, porte encore ses fruits, et si le mouvement industriel et commercial de la Belgique eût trouvé dans le gouvernement belge issu de la révolution de 1830, un promoteur plus habile et surtout plus entreprenant, la prospérité de ce pays eût tenu du prodige. Mais il fallait en même temps que ce gouvernement sût assurer les débouchés indispensables à un développement comme celui dont la Belgique est susceptible.

Sous ce rapport, nous arriverons quelques jours à reconnaître quelle faute immense nous avons commise en nous éloignant de la France, et surtout en persistant dans cette conduite au point d'applaudir à une union qui implique un défi à son gouvernement.

XIV.

Une amère déception semble du reste réservée au parlementarisme du continent. L'Amérique du nord ne se contente plus de viser à la conquête du nouveau monde tout entier, et à en chasser les gouvernements dépendants de la vieille Europe, mais elle veut encore s'immiscer dans les événements politiques de notre hémisphère.

Placée entre la folle audace de la Russie despote et la témérité de la démagogue Amérique, le besoin de sa conservation impose doublement à la civilisation de l'Europe, des gouvernements forts, des centres tout-puissants d'action.

Et, à cette occasion, nous avons à nous occuper d'un autre pays encore dont les intérêts se trouvent profondément engagés dans la question, de la Hollande, qui ne saurait rester en dehors d'une combinaison de nature à offrir à ses possessions convoitées de l'Inde une précieuse sécurité. En choisissant une alliée sur laquelle elle pût compter, la force des choses même lui enseigne qu'elle ne pourrait en avoir de plus naturelle que cette puissance, maîtresse du littoral qui s'étend depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne, et qui va lui donner la main en passant devant l'Escaut, où elle ne souffrira pas la présence d'un vaisseau ennemi.

D'autre part, la Hollande ne pourrait avoir une alliée plus utile que cette puissance, qui lui garantira sans cesse sur la Méditerranée la route vers Batavia.

La Hollande serait assurée d'un bon accueil auprès d'un gouvernement dont le chef lui rappelle le prince qui fut le père d'un peuple condamné fatalement à l'inaction par une politique à laquelle l'Europe mieux éclairée aujourd'hui, reconnaît devoir son émancipation du vasselage de l'Angleterre.

La Hollande a d'ailleurs un autre intérêt à se rapprocher de la France. Le parlement de Francfort lui a révélé les vues de l'Allemagne parlementaire et les témérités auxquelles cette dernière ne craindrait pas de se livrer si elle pouvait jamais se relever de sa défaite.

Alliée à la France, la Hollande conserve sa liberté d'action; en dehors de cette alliance, elle est exposée sans cesse à devenir sur le continent l'humble servante de l'Allemagne, et dans ses colonies la proie de l'Angleterre.

XV.

Si la Belgique a hérité de la prudence tant vantée de ses ancêtres, elle se préparera à l'avénement du nouvel

ordre de choses que l'Europe ne peut manquer de subir dans un avenir peut-être prochain.

Nous entrevoyons fort bien, et cela sans aucune espèce d'effroi, qu'à cet avénement il s'opérera parmi nos hommes politiques un grand déclassement. Des géants de circonstance deviendront pygmées, de certaines réalités il ne restera plus que l'ombre ; mais les hommes d'un mérite réel, qui ne cherchent pas à briller, et qui se contentent de travailler modestement à augmenter la prospérité, le bien-être de leur pays, ceux-là grandiront encore sur un terrain plus vaste, ils feront honneur à leur nouvelle patrie, et leur activité sera d'autant plus salutaire pour la civilisation, plus bienfaisante pour l'humanité, qu'elle ne subira plus ces entraves qui découragent souvent les hommes même les plus zélés et les plus dévoués.

Considérant comme inévitable l'absorption de la Belgique par une grande puissance, et ne voyant de salut pour elle que dans une réunion à la France, nous nous sommes occupé d'examiner dans quelles conditions des événements analogues ont placé les autres provinces, les autres nationalités incorporées à ce grand pays, et nous avons acquis la conviction qu'elles avaient pris part à sa splendeur, à sa gloire, à sa prospérité dans la proportion de leurs aptitudes naturelles, sans que jamais leur origine fût une cause d'exclusion.

L'active et industrieuse Belgique adjointe à la France, ne conserverait pas seulement sa prospérité, mais elle verrait encore disparaître comme par enchantement le paupérisme des Flandres. Son armée, végétant aujourd'hui dans

l'inaction, prendrait part aux glorieuses et utiles campagnes que l'extension de la domination française prépare en Afrique.

A ceux qui mettraient en doute le patriotisme d'un écrivain qui ne craint pas de traiter, sur un pareil terrain et sans arrière-pensée, la question de la nationalité et de l'indépendance belges, nous nous demandons si d'appartenir à un grand pays auquel nous nous sommes assimilés de si longue date par la langue, les mœurs, les idées, ne vaut pas mieux que de vivre dans le vasselage où nous nous voyons ballottés. Dépendant aujourd'hui du bon vouloir de l'Allemagne, demain de celui de l'Angleterre, après-demain de celui de la France. A la merci de tous les vents, de toutes les tempêtes, n'osant rien fonder, de peur de nous voir enlever nos conquêtes par le droit de la force. Beau patriotisme en vérité, que celui qui se complaît dans l'humiliation du pays, et qui cherche l'indépendance et la nationalité dans une chimère, dans des mots vides de sens.

Quelles que soient les destinées que le congrès de Vienne et la révolution de 1830 nous ont faites tour à tour, l'avenir nous en réserve une autre à laquelle il faut savoir se préparer.

Supposons un instant une guerre générale, provoquée par la Russie, par exemple, et cette supposition n'est pas tout à fait gratuite, quel serait le rôle de la Belgique avec les alliances dans lesquelles sa dynastie se complaît aujourd'hui? Elle commanderait à son armée de faire volte-face contre la France ; le sol natal deviendrait le premier

champ de bataille de la lutte des peuples. Eh bien ! le rôle que nous aurions joué serait celui d'avant-garde de l'Autriche et de la Prusse, ou, pour parler bien franchement, de la Russie ; et si la France succombait, et la civilisation de l'Occident avec elle, qu'adviendrait-il de la Belgique? Il y a une fable du bon La Fontaine qui le lui dirait bien clairement, mais nous voulons lui épargner la citation.

Serait-ce que le parlementarisme belge survivrait à la défaite de la France? et la Belgique, complice du crime d'avoir tué la civilisation, croirait-elle pouvoir se sauver en se rejetant vers la Hollande? Mais celle-ci serait impuissante à la sauver, car l'Angleterre, hors de la portée de la Russie, aurait enlevé à la Hollande ses colonies des Indes. Il ne resterait donc à la Belgique que l'émigration en masse, ou l'esclavage russe.

XVI.

Parlerons-nous enfin au nom du catholicisme dont la Belgique a été de tout temps la fille bien aimée? Nous savons tous combien le cœur du père des fidèles est affligé à l'aspect des progrès politiques du schisme, équivalant au progrès de l'hérésie, la politique du czar s'appuyant sur

l'hérésie comme sur un moyen de fanatiser les populations, pour sa politique.

La Prusse ne recule pas devant une alliance avec ce schisme, l'Autriche la subit forcément, parce qu'elle n'a ni le courage ni le bon esprit de se placer au-dessus des divergences politiques qui la séparent des autres puissances catholiques.

Or, la Belgique, avant-garde des puissances du Nord, qui n'ont nul souci ni de son indépendance ni de sa nationalité, la Belgique, avant-garde des puissances du Nord, se croise réellement pour le schisme et l'hérésie. Serait-ce là un rôle qu'elle ambitionne? Non, mille fois non; cela est impossible ; elle devrait avoir en horreur son alliance avec les puissances du Nord, plus encore sous le point de vue religieux que sous celui de la politique.

Si la civilisation doit succomber, si le catholicisme doit faire place au schisme grec, c'est avec la France et avec Rome que la Belgique doit tomber, et non dans la ligue impie qui sera formée contre elles.

Qu'on ne s'y trompe pas : le catholicisme, qui a été le berceau de la civilisation, peut seul sauver cette dernière de la barbarie. Or, quel a été le caractère essentiel de l'action réparatrice du gouvernement français actuel? son respect pour l'Église et son auguste chef; la manifestation incessante de cette conviction, que hors de l'Église il n'y a point de salut, ni pour la société ni pour la civilisation.

On a exploité habilement la répulsion qu'éprouvait notre religieuse Belgique contre l'élément irréligieux, matéria-

liste qui a si longtemps affligé la France, et contre lequel le gouvernement de Louis-Philippe était impuissant, par le vice même de son origine. Mais à côté de cet élément impur qui la rongeait, la France avait conservé des éléments nombreux de santé et de force qui se sont ranimés au souffle réparateur du nouveau gouvernement, et avec lesquels la Belgique s'estimera un jour heureuse de s'allier.

Que la Belgique le sache bien, entre la démagogue Amérique et la Russie barbare et schismatique se trouve encore debout, les mains levées au ciel, le catholicisme abritant sous ses ailes d'or la civilisation du monde. La juste cause succombera peut-être pour un temps, mais que Dieu garde la Belgique d'avoir été un des instruments de sa chute!

Bruxelles, 12 août 1853.

RÉFUTATION.

I.

Pourquoi la question d'Orient a-t-elle eu le triste privilége de préoccuper tous les esprits, tandis que la prétendue alliance autrichienne avec la Belgique n'a pas occupé dans la presse française plus d'espace qu'elle n'en tient sur les registres de l'état civil de Bruxelles?

C'est parce que la question d'Orient est pour l'Europe entière une question de guerre ou de paix, de trouble ou de repos, de malheur ou de prospérité. Tout le monde sait, comme vous le dites fort bien à votre chapitre III, que l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre ressemble à ces mariages de raison, qui aboutissent à une séparation de corps et de biens, sinon à un divorce; tout le monde sait aussi que le gouvernement français ne présente

aucune garantie de stabilité, et que si le cabinet de Londres a montré tant d'hésitation dans sa marche, c'est sans doute parce qu'il a craint de s'appuyer sur un bâton rompu. Or, qu'arriverait-il, si la France se séparait de l'Angleterre avant que la question d'Orient fût résolue?

Il arriverait que l'Autriche et la Russie se partageraient le territoire européen de la Turquie; que l'Angleterre s'emparerait de Candie et peut-être de l'Égypte; et que la France, assistant à la distribution des dépouilles du sultan, sans avoir de lot à recueillir, tomberait dans un de ces paroxismes de fièvre vaniteuse dont les effets se font sentir au dehors, et qui ne peuvent se guérir que par l'étouffement. Si, en effet, le partage de l'empire ottoman avait lieu sans la France, quelque fort et quelque sage que pût être le gouvernement de ce pays, il lui serait impossible de résister à la *furia* nationale, et, de gré ou de force, il jetterait inopinément ses armées au delà des frontières. Quelle serait la conséquence naturelle, infaillible de ce fait? Ce serait de renouveler les évéments de 1814 et de 1815; ce serait de mettre le feu à l'Europe.

Voilà, qu'on n'en doute point, le motif pour lequel la question d'Orient a le triste privilége de préoccuper tous les esprits. Quant à l'alliance autrichienne avec la Belgique, voulez-vous savoir pourquoi l'Europe politique l'a accueillie avec une indifférence dont les hommes irréfléchis sont seuls à se rendre compte? C'est parce que cette prétendue alliance n'existe point. La Belgique est un État neutre, en vertu de traités solennels auxquels toutes les grandes puissances ont concouru. Cette neutralité dont on peut rire à Paris,

mais qui, aux yeux des hommes d'État, est une chose sérieuse, lui défend de contracter des alliances politiques, aussi longtemps que les traités seront respectés. Quand ils ne le seront plus, elle aura pour alliées naturelles et nécessaires toutes les puissances qui se sont portées garantes de sa neutralité; elle n'a pas besoin pour cela que ses princes se marient, qu'ils contractent des alliances royales ou impériales.

Ces alliances, quelque brillantes qu'elles soient, ne sauraient avoir aucune influence sur les relations du gouvernement belge avec les gouvernements voisins. Si, comme vous l'affirmez, l'alliance de notre jeune dynastie avec la maison d'Autriche était un événement dangereux pour l'avenir de notre pays, et pour la paix de l'Europe, ce danger ne pourrait résulter que de la mauvaise humeur, du dépit, occasionnés par le contraste de deux mariages bien différents. Mais il répugne de croire que l'homme qui a su imposer sa volonté, son autorité à une nation nombreuse, puissante, difficile à gouverner, plus difficile encore à dompter, soit accessible à un sentiment de jalousie aussi bas. Quelques courtisans de la plus vile espèce, mesurant son esprit au leur, peuvent seuls nourrir de pareilles idées.

On conçoit que, pour ces gens-là, il eût été préférable que notre famille royale cherchât ses alliances en Hollande. Quelque glorieuse que soit l'histoire de la maison de Nassau, le mariage du duc de Brabant avec une princesse de cette famille, ou, à défaut de princesse, avec une fille d'honneur de la reine, aurait eu moins d'éclat, et puis

c'eût été pour la Belgique de 1830, un sujet d'humiliation fort divertissant.

« Elle avait abdiqué, dites-vous, par la révolution, son indépendance, comme au temps où elle subissait la domination espagnole. » C'est une étrange manière d'apprécier ce qui constitue l'indépendance d'un peuple, ou plutôt c'est une mauvaise plaisanterie, et vous auriez bien ri, si la Belgique, méconnaissant le principe de sa révolution, avait fait seulement un pas qui pût la faire retomber sous cette indépendance qui lui avait été imposée par le congrès de Vienne.

II.

Qu'après sa révolution, la Belgique ait gravité vers la France, comme vous le dites avec raison, c'était fort naturel, puisque le gouvernement français avait la même origine que le nôtre. Les puissances de l'Europe confondaient alors dans une égale réprobation les révolutionnaires belges et les révolutionnaires français. L'occasion de les distinguer ne s'était pas encore produite. On ne comprenait pas qu'à côté d'un grand peuple dont toutes les révolutions aboutissent à la démagogie, il pût exister un petit peuple capable de s'insurger pour acquérir des

garanties sérieuses de liberté et pour reprendre sa place au rang des nations. Il a fallu les événements de 1848 pour ouvrir les yeux à l'Europe. On vit, à cette époque, les Français briser ce qu'ils avaient fondé en 1830, se livrer à toutes sortes d'expériences gouvernementales ; faire assaut d'inventions puériles, extravagantes ; tomber enfin dans une telle confusion d'idées, dans un tel désordre intellectuel et matériel, qu'après cela il n'y restait plus que le cahos à attendre.

L'Allemagne, la grave Allemagne ne sut pas se tenir à l'abri des éclaboussures de cette orgie. L'empire d'Autriche fut ébranlé ; le roi de Prusse faillit être renversé de son trône ; presque tous les petits princes allemands virent leur souveraineté compromise. La Hollande ellemême, sur laquelle on nous conseille de nous appuyer, éprouva les effets d'une vive agitation. Un seul État, la Belgique, resta calme, impassible, au milieu de cette tourmente générale. Son gouvernement repoussa, dites-vous, toute solidarité *avec le parti de la conquête*. C'est sans doute par courtoisie pour MM. les socialistes que vous vous exprimez ainsi : car il n'y avait point de parti de la conquête à cette époque ; il y avait le parti du désordre, de l'anarchie. Ce ne fut pas seulement le gouvernement belge qui repoussa toute solidarité avec ce parti ; ce fut la nation tout entière.

Est-il donc si étonnant que les préventions des cours allemandes contre la Belgique se soient calmées ? Est-il étonnant qu'après avoir gravité vers la France, la Belgique s'en soit, depuis lors, éloignée, et qu'aujourd'hui ses ten-

dances la portent vers l'Allemagne? Un peuple qui a donné de pareilles preuves de bon sens, mérite bien que l'estime de l'Europe le récompense, et il faudrait qu'il abdiquât sa raison pour se rapprocher encore d'un pays où tant d'actes de folie sont possibles.

III.

J'ignore quels sont les motifs qui ont fait naître l'idée d'une alliance austro-belge (pour parler votre langage). Les conjectures auxquelles vous vous livrez à ce sujet, et qui sont puisées dans votre imagination, nous importent d'ailleurs fort peu.

Quant à l'enthousiasme avec lequel les Belges ont applaudi au mariage du duc de Brabant avec une archiduchesse d'Autriche, il n'a pas la signification que vous lui supposez. C'est méconnaître l'opinion du pays que de croire qu'il ait voulu donner à cet événement la portée d'un acte politique. Personne n'ignore, parmi nous, que la situation de la Belgique vis-à-vis de l'Europe est telle qu'aucune alliance dynastique ne peut la changer; mais les Belges n'en sont pas moins fiers de voir que le trône qu'ils ont fondé n'est pas indigne des maisons souveraines les plus puissantes; ils sont fiers de voir le prince héréditaire de ce trône s'unir à une princesse jeune, belle, ac-

complie, issue d'une famille illustre, et dont des princes plus puissants eussent peut-être vainement brigué la main. Ils aiment d'ailleurs, ils aiment sincèrement leur roi, et ils sont heureux de son bonheur et de celui de sa famille.

La joie qu'ils ont fait éclater à cette occasion n'est pas de nature à éloigner la Belgique de la Hollande, où l'on comprend les sentiments nobles et les sympathies bien acquises.

Elle n'est pas, comme vous le dites si légèrement, un défi au gouvernement français : car elle n'a aucune signification hostile à ce gouvernement, dont le chef doit être trop haut placé pour partager ce petit esprit d'envie, ces passions haineuses qui ont guidé votre plume.

Elle peut encore moins avoir pour effet de nous éloigner de la Prusse et du Zollverein, dont tous les membres ont applaudi au voyage triomphal du roi Léopold et de son fils au travers des États d'Allemagne.

IV.

Nous n'avons pas à discuter l'origine du gouvernement de Louis-Philippe, ni à apprécier la situation du gouver-

nement français actuel ; mais s'il est vrai, comme vous le dites, qu'autour du trône de France il se forme, à l'ombre d'un pouvoir modérateur, des hommes sérieux, pleins de foi dans l'avenir de la dynastie, jeunes, énergiques, caressant les idées larges, généreuses, qu'ils savent occuper la grave pensée du chef de l'État ; si ce ne sont pas les folles conquêtes ni les provocations insensées que rêvent ces hommes ; si ce qui les occupe, c'est d'assurer à la France le rang qui lui revient dans les conseils de l'Europe, sa juste influence dans les grandes œuvres de civilisation réclamées par l'opinion publique; si tout cela est vrai, comme je me plais à le croire, écoutez bien, monsieur, ce que je vais vous dire, écoutez les paroles d'un homme qui a beaucoup vécu, beaucoup lu et beaucoup vu.

Il n'y a pour la France qu'un moyen de s'assurer le rang qui lui revient dans les conseils de l'Europe et sa juste influence dans les grandes œuvres de civilisation : c'est de respecter les traités et les nationalités étrangères. Aussi longtemps que la France aura des écrivains qui professent pour la foi des traités internationaux un mépris sauvage, elle aura beau parler civilisation, on ne la croira point. En effet, il n'est pas un peuple civilisé en Europe chez lequel l'idée d'envahir le territoire d'un autre peuple, soit aujourd'hui susceptible de prendre naissance. Il faut mettre à part ce qui concerne la Turquie d'Europe : car ceci n'est pas une question de peuple civilisé à peuple civilisé, c'est un débat entre la civilisation européenne et la barbarie asiatique.

Voyez ce qui se passe autour de vous, indépendamment

de l'affaire d'Orient. L'Europe entière est armée, contre qui? La Bavière est-elle armée contre l'Autriche? Le Wurtemberg contre la Bavière? Le pays de Bade contre le Wurtemberg? La Saxe, le Hanovre, la Belgique, sont-elles armées contre la Prusse? Enfin, l'Allemagne entière est-elle armée contre la Russie? Non, aucun de ces États ne craint d'être envahi par l'autre; mais tous sont armés contre la France. Il n'y a de méfiance, et il n'y a de danger réel ou imaginaire que de ce côté. La France seule est considérée, à tort ou à raison, comme capable de méconnaître les principes les plus élémentaires de la civilisation, et de se ruer en barbare sur l'un ou l'autre de ses voisins.

Je suis loin de croire que le gouvernement français partage à cet égard les idées irréfléchies de certains écrivains; mais ceux-ci lui font un tort immense dans la considération de l'Europe. C'est ce qu'il devrait comprendre, et puisqu'il est maître de la presse, puisqu'il la dirige à son gré, il devrait ne pas permettre que des écrivains sans pudeur et sans vergogne compromettent ainsi leur pays et leur gouvernement aux yeux des peuples civilisés.

V.

L'esprit de sauvagerie que nous venons de signaler, se manifeste ouvertement dans ce chapitre. On y prédit que l'Autriche se rapprochera de la France par peur, pour sauver sa marine naissante dans la Méditerranée; que la France catholique et l'Autriche catholique s'entendront pour élever en Italie de nouveaux trônes, et par conséquent pour renverser ceux qui s'y trouvent aujourd'hui.

Il est permis de douter que jamais ce rêve s'accomplisse. On peut douter surtout que l'Autriche entende de cette manière les intérêts de la civilisation occidentale; qu'elle suive la France en Italie, pour s'emparer de ce qui ne lui appartient pas, et qu'elle s'éloigne de son allié l'empereur de Russie, pour contracter une alliance moins sûre avec un gouvernement qui a sur la civilisation des idées aussi étranges; mais, dans tous les cas, il est difficile d'apercevoir en quoi le mariage belge-autrichien pourrait contrarier les espérances de ce gouvernement.

« La Belgique, aux portes de la France, est, dites-vous,
» un foyer de suspicion, en même temps qu'elle engage
» l'autorité de l'Autriche dans les menées du parti orléa-
» niste dont le roi Léopold demeure, soit de gré, soit de
» force, l'affidé. »

Qu'est-ce à dire? Que signifie cette insinuation mena-

çante pour la Belgique et outrageante pour le roi Léopold? Est-ce ainsi que la France entend reprendre le rang qui lui revient dans les conseils de l'Europe? Est-ce en menaçant de destruction un peuple qui a reçu de l'Europe entière des témoignages éclatants d'estime et de bienveillance? Est-ce en insultant un roi que toutes les puissances ont entouré d'une juste vénération? Lui, l'affidé de menées orléanistes? Vous ne connaissez donc pas le caractère de ce prince! Vous le prenez pour un intrigant, pour un conspirateur. Où avez-vous vu, qu'il ait jamais participé à des menées quelconques? Est-ce lorsqu'il a refusé le trône de la Grèce? Est-ce lorsqu'il a accepté la couronne de Belgique qui lui était offerte, non par un suffrage universel, mais par le choix libre et réfléchi d'une assemblée qui occupera dans l'histoire une noble place? Est-ce, peut-être, en 1848, lorsqu'il offrit de se retirer, si sa présence en Belgique pouvait faire obstacle aux vœux de la nation?

Sont-ce là les faits qui vous autorisent à l'accuser de menées? Est-ce ainsi que les intrigants politiques se conduisent? Dites, parlez, vous devez en savoir quelque chose; expliquez-vous, ou plutôt taisez-vous et craignez qu'on ne retourne l'arme dangereuse que vous avez si imprudemment tirée de sa gaîne.

VI ET VII.

Si nous comprenons bien la signification de ces deux chapitres, leur auteur a voulu mettre en parallèle les effets de la domination autrichienne et ceux de la domination française dans notre pays. Il suffit d'indiquer un pareil sujet aux habitants de la Belgique, pour que leur jugement soit porté. On l'ignore peut-être au delà de Quiévrain, mais, en deçà, tout le monde sait que sous la domination de cette Autriche *qui traîne encore aux pieds le boulet de la main-morte, des classes privilégiées et même du servage*, la Belgique jouissait de la constitution la plus libérale qui fût, à cette époque; que le maintien des libertés et franchises du peuple belge était une condition de la souveraineté; que, si des abus s'étaient introduits dans l'administration intérieure, on avait commencé, depuis Marie-Thérèse, à les réformer; que le pays était en voie de progrès et plus avancé que la France, lorsque celle-ci fit sa révolution de 1789, et qu'enfin, sans l'invasion française, nous serions arrivés paisiblement au point où nous sommes aujourd'hui, et nous n'aurions pas subi les calamités d'une domination brutale, aveugle dans son égoïsme et sa rapacité, d'une domination qui ne peut se comparer qu'à celle des Turcs dans l'ancien empire grec.

VIII.

Tout le monde avait pensé jusqu'ici que l'admirable invention des chemins de fer était destinée à faire tomber les barrières morales qui séparent les peuples ; que, par la fréquence des communications, les haines nationales disparaîtraient, et qu'il deviendrait impossible aux souverains, même absolus, d'entraîner leurs sujets dans des guerres injustes. Il appartenait à un Belge de Paris, nourri au foyer de la civilisation, de trouver dans l'établissement des chemins de fer, un nouveau prétexte à ses inspirations sauvages. Un remaniement complet de la carte politique de l'Europe, — rien que cela ! — tel est selon vous, l'avenir que nous préparent ces créations merveilleuses dont l'esprit moderne nous a légué l'heureuse possession.

En examinant la carte politique de l'Europe, vous avez remarqué une ligne douanière et politique qui intercepte le chemin de fer reliant le Rhône et l'Escaut. Cette ligne, c'est la frontière belge; le territoire de la Belgique n'a qu'une étendue de quelques lieues seulement : « Est-ce bien sérieux, dites-vous, que ce petit tronçon soit gardé par les trois quarts de l'Europe en armes? »

Oui, monsieur, c'est bien sérieux, c'est excessivement sérieux. Ce petit tronçon qui vous gêne, c'est la patrie de

Chlovis et de Charlemagne. C'est de là que sont partis les Francs qui ont donné leur nom à la France : c'est de là qu'à l'époque de Pepin une deuxième émigration de Francs est allée renouveler le sang germanique qui s'était appauvri dans la Gaule. Ce petit pays vous a envoyé des conquérants à deux reprises ; mais il a toujours répugné à l'annexion de son territoire au vôtre. Toute l'histoire de la Belgique, c'est l'histoire des luttes qu'elle a eu à soutenir pour repousser cette annexion.

Pendant longtemps, elle fut assez forte par elle-même, pour résister seule aux entreprises de la France ; elle se rappelle avec orgueil l'époque où les bourgeois de la Flandre firent mordre la poussière à la chevalerie française. Sa faiblesse ne date que de la fin du règne d'Albert et d'Isabelle. De 1629 à 1632, elle perdit successivement Bois-le-Duc, Venloo, Ruremonde et Maestricht. En 1635, la France s'étant alliée aux Provinces-Unies pour la partager, elle fut envahie par deux armées à la fois. Le traité de Munster, de l'an 1648, lui enleva définitivement Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom, Bréda, Maestricht, Graves, Hulst, Axel, etc. En 1659, par le traité des Pyrénées, elle perdit une partie de la Flandre, du Hainaut, du Luxembourg, de l'Artois. En 1668, l'Espagne en vendit une autre partie à la France pour racheter la Franche-Comté. Enfin elle fut envahie par Louis XIV en 1672.

Si, malgré cette déchéance, la Belgique a conservé son existence politique ; si Louis XIV fut obligé de l'abandonner après cinq ans d'occupation, c'est parce qu'il est nécessaire à

l'équilibre européen qu'elle subsiste. C'est aussi parce que les grandes puissances de l'Europe craignent le contact de la France, de ce pays où l'on a sur la civilisation de si singulières idées. Voyez ce qui longe votre frontière : la Suisse, le pays de Bade, la Bavière ducale, le Birkenfeld, le Luxembourg et la Belgique ; c'est un cordon sanitaire de petits États destinés à subir tous les désagréments d'un mauvais voisinage, sans se montrer aussi susceptibles que doivent l'être nécessairement les grandes puissances. Ce cordon sanitaire, soyons-en bien persuadé, monsieur, il sera maintenu. L'Europe n'ignore pas les dangers qui résulteraient du contact, sur une grande ligne, de la France avec la Prusse.

Vous avez maintenant pour voisin un peuple qui parle français, dont la jeunesse étudie la jurisprudence, la médecine, la philosophie, les sciences, la littérature dans des livres français, un peuple dont vous affirmez qu'un traité de commerce favorable avec la France fait l'objet des préoccupations politiques les plus sérieuses. En réalité, et faisant abstraction de vos phrases, nous avons pour les Français une indulgence sympathique ; nous connaissons tous leurs défauts, mais nous apprécions aussi leurs qualités. Eh bien ! vous ne cessez de nous chercher noise, de nous menacer, de nous insulter, vous nous forcez à vous haïr ! Que serait-ce donc si vous vous trouviez en contact aussi immédiat avec les Prussiens ? Pensez-vous que les chanteurs allemands, qui vous paraissent si ridicules, viendraient souvent vous visiter ? Vous les auriez bientôt couverts de vos mépris. Au lieu de calmer les haines nationales, de chercher à les éteindre,

vous vous efforceriez de les rallumer, de les faire éclater ; en un mot, l'antipathie naturelle qui vous sépare des Prussiens serait une occasion de guerre incessante.

IX.

Ce chapitre fait contraste avec tous les autres ; il est plein de bienveillance pour la Belgique. Le futur vainqueur se montre bon sire ; il veut bien consentir à ce que les Flamands continuent à parler la langue flamande, *à ce coin du feu où un bien-être plus grand sera venu s'asseoir à la suite de l'union de leur industrieux pays à la France.*

C'est généreux ! Les Flamands sans doute en seront enchantés, pénétrés de reconnaissance.

X.

Encore un pays à envahir ! Encore des dépouilles opimes à recueillir ! La Suisse aussi, excite l'envie du con-

quérant qui a écrit ce *factum*. Pour peu que tous ses rêves s'accomplissent, le socialisme n'aura plus de raison d'être; la France sera assez riche pour nourrir tous ses habitants, aux frais des provinces conquises.

XI.

Voici maintenant un chapitre de consolations pour la Belgique et pour la Suisse! Elles ne seront pas seules à être envahies; tous les petits États de l'Allemagne passeront par là. Les grands centres, comme la Prusse et l'Autriche, absorberont successivement les États secondaires. Ceux-ci pourront d'ailleurs servir à créer, au centre de l'Allemagne, quelque nouvelle puissance capable de tenir tête aux empiétements des deux grands rivaux.

« Une pareille éventualité nécessiterait un agrandisse-
» ment équivalent de la France, et il est superflu d'insister
» sur la manière dont cet agrandissement aurait lieu. On
» abaisserait les lignes douanières entre la France et les
» petits pays qu'elle s'est assimilés, et la diplomatie ferait
» le reste. »

On voit que c'est fort simple; il ne s'agit que de faire naître *l'éventualité*. Mais nous avons déjà fait remarquer

que la Prusse et l'Autriche n'entendent pas les intérêts de la civilisation de la même manière que certains écrivains français; elles sont assez naïves pour croire qu'il est indigne d'une puissance civilisée de convoiter les États d'une autre puissance moins forte, mais également civilisée; elles sont assez naïves pour croire que les traités internationaux sont des actes qui lient sérieusement ceux qui les ont contractés, ainsi que leurs successeurs.

Cette morale politique, objet de dérision pour les esprits forts, est devenue l'un des fondements du droit public européen. C'est sur elle que s'appuie le principe de non intervention. Les puissances n'interviennent plus aujourd'hui que dans les affaires des peuples qui troublent leur voisins; elles ne franchissent la frontière d'un État, que quand lui-même est sorti de ses limites. Alors seulement la morale politique permet l'invasion, la conquête, le partage, s'il le faut dans l'intérêt de la paix générale.

Ceci est une éventualité comme la vôtre. Peut-être ne sera-t-elle pas autant de votre goût; mais je lui crois beaucoup plus de chances de réalisation.

XII.

Oui, vous avez raison, il serait impossible à l'Occident civilisé de résister au Nord et à l'Orient barbares, s'il ne

se liait pas étroitement par l'unité de vues et de tendances politiques d'abord, ensuite par l'unité dans la forme des gouvernements. Mais est-il bien certain que la Russie, qui est sans doute ce que vous appelez le Nord barbare, soit disposée à s'unir à l'Orient barbare contre l'Occident civilisé; et, d'autre part, si cette grande lutte éclate, êtes-vous bien sûr que la cause de la civilisation occidentale puisse compter sur la France? Songez donc que cette cause a son principal point d'appui en Angleterre; songez que cette cause est celle de la liberté; et, puisque l'unité dans la forme des gouvernements est une condition *sine quâ non* de force pour le parti civilisé, songez que la France, pour entrer dans ce parti, devrait nécessairement modifier son régime gouvernemental.

Au reste, je ne saurais partager votre manière de voir sur ce qui constitue un gouvernement fort. Je ne considère pas comme fort un gouvernement qui repose sur la tête d'un seul homme, et qu'un coup de poignard ou de pistolet peut détruire, dans un pays surtout où l'usage de ces moyens est si fréquent.

Les gouvernements forts sont ceux qui n'existent qu'en vertu de la volonté de tous; ceux dans lesquels tous les citoyens participent à l'administration du pays. Cette forme gouvernementale que vous essayez vainement de flétrir, en lui jetant comme une injure le mot de parlementarisme, et qui s'appelle proprement *self-government*, est la seule qui convienne aux peuples véritablement civilisés. Dans les pays qui en sont dotés, on ne tue point le chef de l'État, et, s'il périt par accident, rien n'est dérangé, ni

dans l'ordre administratif, ni dans l'ordre politique. Ces gouvernements, il est vrai, ne sont pas aussi forts pour l'oppression; mais quand il s'agit de la défense des libertés publiques ou de l'indépendance nationale, ils trouvent dans le concours spontané de toutes les classes de citoyens, des ressources que la violence serait impuissante aire naître.

XIII.

Calomniez la Belgique et son gouvernement tant qu'il vous plaira; nous sommes trop au-dessus de vos outrages pour nous en émouvoir.

Bornons-nous à faire remarquer combien il est ridicule d'attribuer la prospérité matérielle dont jouit actuellement notre pays, aux encouragements donnés par le roi de Hollande, depuis 1815 jusqu'en 1830, au commerce et à l'industrie. C'est sans doute pour cela que la Hollande même est si florissante aujourd'hui?

XIV.

Tout ce factum a une tendance très-remarquable à flatter la Hollande et le gouvernement hollandais, aux dépens de la Belgique. Nos voisins du Nord seront sans doute fort étonnés de cette bonne fortune, et ne sauront à quoi l'attribuer. Le but est visible cependant, et, si l'on pouvait considérer comme œuvre du gouvernement français une mauvaise brochure sottement écrite et ridiculement pensée, on croirait que c'est une alliance avec la Hollande qu'il recherche. Mais l'appât est trop grossier pour qu'on puisse en attribuer le choix à une intelligence diplomatique. Dire aux Hollandais que la marine française ira défendre leurs colonies des Indes orientales contre la marine des États-Unis ou contre la marine anglaise ; leur offrir l'appui de la France, à condition qu'ils rompent avec l'Amérique et l'Angleterre, c'est leur rappeler les doux souvenirs du blocus continental ; c'est leur promettre le retour de cette époque de désastreuse mémoire, où le peuple hollandais se vit condamné fatalement à l'inaction par une politique absurde.

S'il est vrai d'ailleurs que l'Amérique du Nord ne se contente plus de viser à la conquête du nouveau monde tout entier, et qu'elle veuille encore s'immiscer dans les événements politiques de notre hémisphère, ce n'est pas au

parlementarisme, c'est-à-dire aux gouvernements libres, qu'une amère déception semble réservée; c'est aux gouvernements despotiques, à ceux qui, méconnaissant les droits des peuples et les besoins de la civilisation moderne, s'imaginent qu'on peut impunément faire rétrograder la société et substituer le régime du sabre au régime de l'intelligence humaine.

XV.

Après la menace, voici venir les moyens de séduction! Qu'est-ce que la Belgique pour avoir à craindre de son incorporation à la France? Les autres provinces, les autres nationalités incorporées à ce grand pays n'ont-elles pas pris part à sa splendeur, à sa gloire, à sa prospérité? Qui oserait en douter? Personne. C'est pour cela sans doute que l'académie d'Arras a mis récemment au concours la question de savoir quelles sont les causes de la décadence de l'Artois depuis sa séparation des provinces belges.

« L'active et industrieuse Belgique adjointe à la France,
» ne conserverait pas seulement sa prospérité, mais elle
» verrait encore disparaître comme par enchantement le
» paupérisme des Flandres. »

Qu'on dise cela à ceux qui ne connaissent ni la Flandre, ni la France, à des Parisiens, par exemple ; mais à des Belges, qui pratiquent l'usage des chemins de fer et qui, pour la plupart, ont visité votre glorieux pays, tenir un pareil langage, c'est insulter à leur bon sens. Tout est relatif dans ce monde : le paupérisme des Flandres n'est paupérisme que relativement à la prospérité de la Belgique ; si on le compare au paupérisme de la plupart de vos provinces, c'est une situation presque prospère : car rien n'est misérable comme la vie des paysans français en général. La cupidité des propriétaires est telle dans ce pays, qu'elle justifie jusqu'à un certain point les excès des Bagaudes et de la Jaquerie dans les temps anciens, et ceux des socialistes dans les temps modernes.

« Son armée, végétant aujourd'hui dans l'inaction,
» prendrait part aux glorieuses et utiles campagnes que
» l'extension de la domination française prépare en
» Afrique. »

Oui, mais elle prendrait part aussi aux campagnes moins glorieuses et moins utiles que les folles entreprises d'une ambition sans raison d'être, prépareraient à la France sur son propre territoire, comme sur le nôtre. Il ne faut pas se faire d'illusion : le grand capitaine qui illustra le nom des Bonaparte n'existe plus, et toutes les chances de gloire militaire sont descendues dans la tombe avec lui.

Ce chapitre se termine par une prédiction sinistre. Si la France succombait dans une lutte générale, *et la civilisation avec elle* (!), qu'adviendrait-il de la Belgique, dans le cas où, par suite des alliances dans lesquelles sa dynas-

tie se complaît aujourd'hui, son armée serait devenue l'avant-garde de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie?... Voilà, il faut en convenir, une éventualité bien inquiétante! Cependant la Belgique, dans son aveuglement, s'inquiète beaucoup plus de ce qu'il arriverait d'elle, si la France venait à triompher. Elle s'imagine que les puissances du Nord, avec lesquelles elle aurait combattu lui sauraient gré de son dévouement, respecteraient sa nationalité; que la France victorieuse, au contraire, la traiterait en ennemie, c'est-à-dire avec aussi peu de ménagement qu'à l'époque où elle nous faisait l'honneur de considérer notre pays comme une partie d'elle-même, et ses habitants comme des frères, comme des enfants de la même patrie.

XVI.

Pour couronner l'œuvre, il ne manquait plus que de parler au nom de la religion, au nom du catholicisme. Le dernier chapitre est destiné à combler cette lacune. La coalition des puissances du Nord contre la France impériale y est représentée comme une croisade pour le schisme et l'hérésie. Si la France succombe, Rome succombe avec elle, et le catholicisme périt, en même temps

que la civilisation. La Belgique voudra-t-elle servir d'avant-garde à la barbarie? Serait-ce là un rôle qu'elle ambitionne? Non, mille fois non, s'écrie l'écrivain orthodoxe.

Ce serait vraiment à désespérer de la raison humaine, si la fausseté d'un pareil raisonnement ne sautait aux yeux de tout le monde. Les puissances du Nord ne se coaliseront contre la France, et la Belgique ne deviendra leur avant-garde, que quand la France, violant les traités internationaux, foulant aux pieds la foi jurée, méprisant tous les principes du droit public, ceux de l'honneur, de la loyauté, de la morale, prenant enfin le parti de la barbarie contre la civilisation, reprendra l'œuvre de cette guerre impie, de cette guerre de vol, de pillage et de dévastation que son premier empereur se plut à promener sur l'Europe.

Si un pareil événement pouvait arriver, si Napoléon III pouvait oublier ses protestations solennelles en faveur de la paix, non-seulement Rome ne se rendrait pas complice de son parjure, mais le père des fidèles le maudirait, comme il a maudi son oncle. Avez-vous donc oublié qu'en 1814 la coalition des puissances de l'Europe était presque toute composée de schismatiques et d'hérétiques? Avez-vous oublié que les questions de religion sont restées parfaitement étrangères aux entreprises de cette coalition; que le pape applaudit à ses succès et à la chute de l'empire; qu'il bénit la restauration des Bourbons dans la personne de Louis XVIII? Et pensez-vous que le pape soit aujourd'hui assez insensé pour attacher son sort et celui de l'Église

catholique à un empire né depuis hier et dont les chances de vie sont très-problématiques? C'est méconnaître singulièrement l'esprit de l'Église, que de la croire disposée à se faire exclusivement française et impérialiste, lorsque, de tous temps, elle a voulu être universelle.

Les catholiques belges comprennent parfaitement l'esprit du catholicisme; ils savent que la religion n'est ni italienne ni française; qu'elle est de tous les pays où on la respecte. C'est pourquoi ils ont beaucoup plus de confiance dans un gouvernement de tolérance et de liberté, que dans un gouvernement despotique. Ils se méfient avec raison de ces hommes qui se servent de la religion comme d'un instrument utile à leurs desseins. Ce n'est pas à eux non plus qu'il faut prêcher l'improbité, l'immoralité, la trahison : ils sont aussi attachés à leur pays et à ses lois constitutionnelles qu'à leur religion même. Bien malin seriez-vous, si vous parveniez à leur faire accroire que cette religion, qui fut celle de leurs pères, est incompatible avec l'amour de la patrie.

Comment voulez-vous d'ailleurs qu'ils ajoutent foi à vos paroles hypocrites, lorsque vous leur rappelez la domination hollandaise, et que vous leur reprochez avec amertume d'avoir brisé les liens qui nous unissaient à la Hollande? En vérité, vous êtes bien inconséquent et bien maladroit! C'est donc ainsi que vous voulez faire fleurir le catholicisme; c'est en le plaçant sous le régime que lui prépare le roi de Hollande; c'est en réglementant son exercice; c'est en le forçant à se courber sous la verge de l'autorité temporelle. Vous n'avez donc pas d'autre moyen

de séduire les catholiques belges, que de leur promettre un régime qui rappelle l'époque où on leur enseignait le catéchisme impérial? Eh bien! vous êtes fort aimable, digne du plus brillant succès; mais vous n'êtes pas dangereux.

FIN.

Publications Nouvelles

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

La France en 1853, par le marquis DE LAROCHEJACQUELEIN, 1 vol in-12.

Les Limites de la France, par AD. LE MASSON, 1 vol. in-18.

Une poignée de vérités, Mélanges philosophiques, par ALPH. KARR, 1 vol. in-12.

La fin du Monde, par le docteur SELTENHAHER, traduit de l'allemand, 1 vol. in-12.

Les Voisins, par FRÉDÉRIQUE BREMER, 4 vol. in-18.

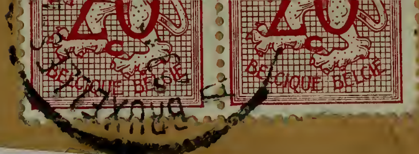
La Clef de la Case de l'Oncle Tom, 3 vol. in-18.

Graziella, par LAMARTINE, 1 vol. in-18.

Jeanne d'Arc, par le même, 1 vol. in-18.

Le Maître d'école, par SNIEDERS, JUN, traduit du flamand par AUG. PUJOL, 1 vol. in-12.

Une succursale du tribunal de sang, par ALTMEYER, 1 vol. in-12.


BELGIQUE BELGIE
BELGIQUE BELGIE

